



C'est en tout cas ce que révèle le lanceur d'alertes et activiste politique Boris Bertolt.

A l'en croire dans un texte publié sur internet ce 6 juin, le Ministre d'Etat, Secrétaire général à la Présidence de la République, Ferdinand Ngo Ngoh, aurait refusé de se faire auditionner dans l'enquête sur les détournements de fonds du programme Covid-19.

Lire ci-dessous la sortie de Boris Bertolt.

L'enquête sur la gestion des fonds COVID 19 est bloquée. Et pour cause, le secrétaire général de la présidence de la République, l'homme à la punk, Ferdinand Ngo Ngoh, ministre du ciel, de la terre et des mers refuse de se faire auditionner par les enquêteurs du tribunal criminel spécial.

En effet, lorsque l'enquête est ouverte sur hautes instructions de Paul Biya, l'enquête s'oriente principalement vers le ministre de la Santé, Manaouda Malachie, la ministre de la recherche scientifique et de l'innovation, Madeleine Tchuenta, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, le milliardaire Mohamadou Dabo, ainsi que le premier ministre, Dion Ngute.

INTERDICTION DE SORTIE

Tous vont accepter de jouer le jeu et seront entendus pendant plusieurs heures par les enquêteurs du tribunal criminel spécial. Le premier ministre, Dion Ngute sera d'ailleurs auditionné à son bureau à la primature.

Au terme de cette première phase, le milliardaire Mohamadou DABO, cité dans l'achat des Kit Covid 19 sera d'ailleurs interdit de sortie du territoire. Il y a quelques que nous alors qu'il a reçu les assurances que son interdiction a été levée et qu'il veut se rendre à l'étranger, il est bloqué à l'aéroport de Yaoundé – Nsimalen. La police des frontières lui fait clairement savoir à cette date qu'il ne peut pas quitter le Cameroun. Les instructions viennent de la présidence de la République.

Cependant, Ferdinand Ngoh Ngoh avait réussi à obtenir de Paul Biya le retrait de la gestion des fonds Covid 19 au premier ministre Dion Ngute. D'où la création sur hautes instructions de Paul Biya en mars 2021 d'une Task Force Covid 19 à l'instar de la Task Force de la CAN qui se charge de passer les marchés. Dans cette configuration, les enquêteurs estiment que les responsables de la Task Force Covid 19 doivent également être auditionnés. Car, ceux qui ont été auditionnés affirment avoir passés également des marchés sous « hautes instructions » et plusieurs ministres ont dit n'avoir rien reçu.

Le ministre de la Justice, Laurent Ezzo va adresser un premier rapport de situation à l'attention du chef de l'Etat dans lequel, sur la base des premières investigations, il sollicite l'audition du secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh. Paul Biya marque son accord.

Ce n'est pas la première fois que Paul Biya autorise l'audition du secrétaire général de la présidence de la République. Dans l'enquête sur le fiasco de la CAN 2019, conduite par la direction générale de la Recherche extérieure (DGRE), il avait déjà ordonné l'autorisation de Ferdinand Ngoh Ngoh.

OBSTRUCTION À LA JUSTICE

Le ministre de la justice, Laurent Ezzo, alias « Lorenzo » va donc se rapprocher de l'homme à punk pour connaître ses disponibilités en vue de son audition dans l'enquête sur la gestion des fonds Covid 19. Jusqu'à ce jour, Ferdinand Ngoh Ngoh a toujours refusé de se faire auditionner.

Rappelons ici qu'en refusant de se faire auditionner par les enquêteurs du tribunal criminel spécial, il s'agit là d'une obstruction grave à la justice de la part du secrétaire général de la présidence de la République.

C'est le même Ferdinand Ngoh Ngoh qui a reçu le patron de la police, Martin Mbarga Nguele et le patron de la gendarmerie, Galax ETOGA pour leur donner des instructions de ne pas exécuter un mandat d'amener délivré par les magistrats du tribunal de première instance de Douala -Bonanjo à l'encontre du Directeur général du port autonome de Douala, Cyrus Ngo'o.

Toujours sur instruction de Ferdinand Ngoh Ngoh, les policiers qui se sont rendus au ministère du Contrôle Supérieur de l'Etat pour interpellier trois inspecteurs d'Etat poursuivis pour abus

de confiance ont été suspendus.

Pour rappel, entre le 29 mars et le 8 avril 2021, le Secrétaire général de la présidence de la République du Cameroun, Ferdinand Ngoh Ngoh, avait envoyé une série de lettres au nom du président Biya, contenant des directives relatives aux fonds reçus pour lutter contre le Covid-19. Une lettre du 29 mars demandait notamment au Contrôle supérieur de l'État du Cameroun (CONSUPE), l'institution chargée de contrôler la gestion des fonds publics, d'accélérer son audit des dépenses liées à la lutte contre le Covid-19.